

■ **Café de la Pallanterie SARL**, à Collonge-Bellerive, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 07.10.1998, p. 6893). Fossati Sabine n'est plus associé; sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associée Martinelli Marcelle, maintenant domiciliée à Gaillard, F, dont la part est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 20'000. Statuts modifiés le 31.03.2003.
Journal no 3987 du 03.04.2003
(00942882 / CH-660.1.334.995-8)